la coutume : la chandeleur v2b

Corinne Delvaux va tenter de familiariser aujourd’hui nos amis allemands avec une coutume bien française, mais regardez plutôt :

Daans dix jours, ce sera le 2 février. Et le 2 février en France, c’est **la chandeleur**. La chandeleur, c’est une fête magnifique parce qu’on fait des crêpes. Pleins de crêpes. Notre ami français verse donc une louche de pâte à crêpe dans sa poêle, voilà, le premier côté est en train de dorer et maintenant, il va falloir retourner la crêpe. Bien sûr, ça ne se fait pas bêtement avec une spatule, non, la crêpe, il faut la faire sauter. Alors, on prend la poêle, on vérifie que la crêpe n’adhère pas trop et hop… Euh... Bon, il semblerait que, depuis l’année dernière, ce monsieur ait quelque peu perdu la main. Un nouvel essai… Voilà, enfin presque.

Bon, laissons notre ami retrouver l’agilité de son poignet et profitons-en pour nous pencher quelques instants sur l’histoire de la chandeleur : À l’origine, cette fête serait païenne et la crêpe symboliserait le soleil qui revient enfin après les longs mois d’hiver. Des siècles durant, les paysans ont pensé que s'ils ne faisaient pas de crêpes le jour de cette fête de la lumière, leur blé risquait d'être carié. Le terme de la chandeleur, qui vient de chandelles, remonterait, lui, à l’époque romaine où, à l’occasion des fêtes annuelles des Parentalia, on honorait les morts en les veillant à l’aide de cierges et de torches.  
Les papes chrétiens transformèrent au VIe siècle ce vieux rite païen en une fête chrétienne, qui, 40 jours après la naissance du Christ, célèbre sa présentation au temple. On portait en procession des cierges bénis ou "chandelles" et il fallait ensuite rapporter ces chandelles chez soi en veillant à ce qu’elles ne s’éteignent pas. On leur prêtait certains pouvoirs, comme celui d’éloigner les mauvais esprits, les intempéries, la mort et autres démons. Un vieux dicton ne disait-il pas : "Celui qui la rapporte chez lui allumée, pour sûr ne mourra pas dans l’année".  
Bon, où en est notre ami ? Ah, visiblement, ça marche mieux. Il a bien eu quelques petits soucis mais, apparemment, il a retrouvé son adresse, ce qui va nous permettre de vous familiariser avec quelques coutumes. Savez-vous qu’à la chandeleur, il faut faire sauter sa crêpe en maintenant sa poêle de la main droite tout en tenant une pièce en or dans la main gauche ? Mais la crêpe ne doit ni tomber, ni coller au plafond ni retomber chiffonnée. Attention…c’est réussi ! Voilà qui portera bonheur toute l’année à ce Monsieur. Enfin, c’est ce qu’on dit en France.

Il y a aussi toutes sortes de variantes locales. Ainsi, dans certaines régions, on dit que la jeune fille qui souhaite convoler en justes noces doit faire sauter six crêpes d'affilée et les faire retomber dans la poêle. Elle se mariera alors dans l'année. Et nous voici en Bretagne où la tradition veut que la jeune mariée jette une crêpe sur le haut de l'armoire de son nouveau foyer, afin d'en assurer le bonheur. Attention, attention … Youpi ! La récolte ne moisira pas et le bonheur des jeunes époux est garanti. Voilà ! Maintenant à vous de jouer, vous avez 10 jours pour vous exercer…